RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Montrond le Château
(Doubs)

Conseil Municipal
Du lundi 9 janvier 2017
Séance ordinaire

L'an deux mille dix-sept, le neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Présents : Mmes ANTONI Marie-José, DOS SANTOS Aline, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette.
Mrs CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, GRESSIER Jean-François, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Absents excusé : Mme Blandine GAILLARD, M. Gilles BERNARD

Délégation de pouvoir : Mme Blandine GAILLARD à Dominique GIRARDIER, M. Gilles BERNARD à Daniel EUVRARD

Un scrutin a eu lieu, M. Daniel EUVRARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Ordre du jour :

1- Agence départementale d'appui aux territoires : adhésion à l'agence technique,
2- Communauté de communes : création nouvel EPCI,
3- SYDED : bilan énergétique,
4- Questions diverses,
5- Informations diverses

1) AGENCE DÉPARTEMENTALE D'APPUI AUX TERITOIRES

Le Département du Doubs a créé le 26 septembre 2016 une Agence Départementale d'appui aux territoires (AD@T) au service des communes et de leurs groupements (assistance technique, juridique, financière). Cette structure a pris effet au 1/1/2017 et permet la continuité du service assuré gratuitement par le département jusqu'à ce jour, les modalités actuelles de cette assistance ne répondant plus au cadre légal.

Le financement de l'Agence sera assuré par :

- Une subvention du département à hauteur de 50 % de la charge totale
- Une cotisation des adhérents suivant le tableau suivant :

	Contribution annuelle HT	Cotisation par habitant HT (base population totale)	Plafond
Communes	100 €	0.60 €	5 000 €
Syndicats	500 €	0.60 €	5 000 €
EPCI	1 000 €	0.60 €	5 000 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'adhérer à l'AD@T.

2) COMMUNAUTES DE COMMUNES : CRÉATION NOUVEL EPCI

Dans le cadre de la loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la république), le regroupement des communautés de communes est effectif depuis le 1er janvier. C'est par arrêté du Préfet du 26 septembre 2016 qu'est née officiellement la CCLL (la Communauté de communes Loue Lison) dont le siège social est situé à Ornans. Elle est composée de 78 communes et compte 25 115 habitants. Dans l'attente de l'élection du Président le 23 janvier 2017, M. GRENIER, ex Président de la CCPO, assure l'intérim. Un article consacré à cette fusion sera inséré dans les prochaines chroniques.

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de sa démission en tant que délégué communautaire titulaire. Conformément à l'ordre du tableau, M. Luc FOURQUET est désigné délégué communautaire titulaire et M. Gilles BERNARD délégué communautaire suppléant.

3) SYDED : BILAN ENERGETIQUE

Kévin DELAVELLE du SYDED a réalisé dernièrement un bilan énergétique dans le cadre de la rénovation du parc d'éclairage public. Il en ressort que

- toutes les armoires doivent être mises en conformité,
- 3 luminaires vétustes doivent être remplacés,
- Les puissances souscrites doivent être ajustées

Une commission est créée pour analyser les propositions : Mme Aline DOS SANTOS, Daniel EUVRARD, Gilles BERBARD, Thierry CLERC, Pascal PERRIN, Xavier LIDOINE, Marie-Jo ANTONI, Christelle LIDOINE sont volontaires. Prochaine réunion le lundi 23 janvier 2017 à 20 h 30.

4) MODIFICATIONS BUDGÈTAIRES

Ouverture de crédits :

Afin d'anticiper les mandatements en section d'investissement, Madame le Maire propose de procéder à une ouverture de crédit, avant le vote du budget et dans le cadre du quart des investissements inscrits au budget de l'année 2016. Conformément à la règlementation, cette délibération sera reprise au budget communal de l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention d'ouvrir les crédits nécessaire

Décision modificative :

Afin de pouvoir régulariser les intérêts réglés sur le budget 2016, il convient d'augmenter les crédits de la façon suivante :

Compte 66111 (intérêts réglés à l'échéance) : + 130 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette modification budgétaire.

5) ATELIER COMMUNAL : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Des modifications ont été demandées à l'entreprise France Energies par le conseil municipal concernant l'installation des sanitaires. Les travaux supplémentaires s'élèvent à 226.80 € TTC.

6) QUESTIONS DIVERSES

Dossier mariage : Mme Emilie DECREUSE, fille de Pascal DECREUSE, demande à se marier à Montrond le Château le 22/07/2017. N'étant pas domiciliée dans la commune, le mariage pourra être célébré sous réserve que Mme DECREUSE apporte la preuve qu'elle réside dans la commune pendant le mois qui précède la date à laquelle la publication sera affichée.

7) INFORMATIONS DIVERSES

- montage des tables acquises dernièrement pour la salle des fêtes le samedi 14/01/2017 à 9 h 00

- Plan d'épandage de la station d'épuration de la Fromagerie de Fontain : Les agriculteurs concernés pourront consulter le dossier et les dates d'épandage en mairie.

- Courrier administré : Mme le Maire demande aux joueurs de football de ne pas aller récupérer le ballon dans la propriété privée de M. CLERC Philippe sans son autorisation. M. CLERC décline toute responsabilité en cas de problème avec son chien.

- M. Raphaël CHAVOT propose aux habitants de la commune qui le souhaitent une initiation à la pose du défibrillateur et quelques gestes élémentaires de secours. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie.

- L'Association Vélocampus Besançon vise à promouvoir le vélo sur le territoire grâce à deux ateliers d'auto-réparation participatif et solidaire. L'objectif est de remettre des vélos abandonnés dans le circuit dans une logique de réemploi et de revalorisation. Se renseigner à la mairie pour ceux qui voudraient y participer.

Le conseil se réunira le lundi 6 février 2017 à 20 h 30
Séance levé à 22 h 25.

Le Maire
Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 2016/11-01-01	Adhésion à l'Agence Technique Départementale
DCM n° 2016/11-01-02	Ouverture de crédit avant le vote du budget 2017
DCM n° 2016/11-01-03	Modifications budgétaires : régularisation d'emprunt sur budget 2016
DCM n° 2016/11-01-04	Atelier communal : travaux supplémentaires